

Paris, le 04 septembre 2024

**A l'attention des Secrétaires Généraux
des Organisations Syndicales de Comilog,**

Moanda

Objet : Votre courrier du 26 août 2024

Madame et Messieurs les Secrétaires Généraux,

J'accuse réception de votre courrier daté du 26 août 2024.

Je tiens à rappeler que depuis 2019 et la prise de fonction de Leod Paul Batolo en tant qu'Administrateur Directeur Général de la Comilog, l'entreprise a connu un développement considérable, dont toutes les parties prenantes bénéficient aujourd'hui, au premier rang desquelles les salariés.

En termes de production, Comilog est passé de 4,1 millions de tonnes à fin 2018 à 7,4 millions de tonnes de minerai à fin 2023 soit près de 80% d'augmentation.

Pour porter cette croissance, plus de 600 employés ont rejoint les effectifs depuis 2019. La rémunération des salariés a été augmentée de 20% à la suite de l'accord négocié entre la direction de l'entreprise et les syndicats que vous représentez en 2020. Cette hausse et les augmentations négociées les années suivantes positionnent la Comilog comme l'entreprise qui rémunère le mieux ses salariés au Gabon, ainsi que le démontrent les enquêtes Mercer que nous réalisons tous les ans.

Au-delà des salaires, la Comilog a investi dans le développement de ses collaborateurs avec en moyenne 75.000 heures de formation par an sur les trois dernières années consacrées à la sécurité, aux techniques de production et de maintenance, à l'environnement ou encore au développement des compétences managériales, pour un budget annuel moyen de 500 millions de FCFA. Ces formations ont des effets concrets sur le développement des carrières, mais aussi sur la sécurité des collaborateurs : le TF2 est passé de 3,3 en 2019 à moins de 1, positionnant la Comilog comme une référence au Gabon.

Concernant les communautés qui vivent autour de la Comilog, près de 6 milliards de FCFA sont consacrés chaque année à la RSE à la suite de l'addendum à la convention minière signé en 2020 pendant le premier mandat de M. Batolo. Ces fonds ont permis de réaliser des projets qui ont un impact concret sur la vie des habitants à Moanda, Mounana et Bakoumba.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, je ne peux partager votre analyse. Il en est de même pour l'ensemble du Conseil d'administration de la Comilog, à qui revient la décision de nomination de l'Administrateur Directeur Général, et qui a choisi de renouveler sa pleine confiance à M. Batolo le 20 juin 2024 dernier pour un mandat de quatre ans.

Le Groupe Eramet et la Comilog ont toujours porté une attention particulière au respect du dialogue social. La création récente de l'Eramet Global Forum en est une preuve au niveau du Groupe, tout comme les très nombreux échanges qui ont toujours eu lieu entre la direction de la Comilog et les syndicats que vous représentez. Ce dialogue ne peut toutefois exister que dans un respect mutuel des règles et principes de base qui le régissent.

Aussi, je vous invite à reprendre un dialogue constructif avec la Direction Générale de la Comilog afin de préserver et de renforcer un climat social apaisé, essentiel à la bonne marche des activités.

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs, les Secrétaires Généraux, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bories'.

Christel Bories
Présidente Directrice Générale

Copie :

- Monsieur Leod Paul Batolo
- Monsieur Jean-Hilaire Doudou Lengoma